



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Pyrénées-Orientales
**COMMUNE D'AMÉLIE-LES-BAINS-
PALALDA**

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Délibération N°78/2025

MC/GA/MC

Convocation en
date du :
05/09/2025

Nombre de
conseillers
municipaux en
exercice :
23
Présents :
15
Quorum atteint

Affichage de la
délibération en
date du :
... ..

Transmission en
préfecture en
date du :
... ..

Accusé de
réception en
Préfecture du :
... ..

La présente
délibération peut
faire l'objet d'un
recours gracieux
dans les deux
mois à compter
de sa publicité.
Elle peut
également faire
l'objet d'un
recours
contentieux dans
les deux mois à
compter de sa
publicité devant
le tribunal
administratif de
Montpellier (9 rue
Pitot - 34000
Montpellier).

Séance du 22 septembre 2025 à 18h00.

Sous la présidence de Mme Marie COSTA, Maire.

A la Mairie d'Amélie-les-Bains-Palalda, salle du Conseil Municipal.

Présents : Mme Marie COSTA, Maire,
M. Jean-Victor HERETE, M. Frédéric DEPERROIS, Mme Michelle DUNYACH, Adjointes au Maire,
Mme Christiane GASTAL, M. Alain LLAURENSY, Mme Simone BERIO,
M. Thierry CO, Mme Valérie HOFER, Mme Martine ANDRES,
M. Jacques-Hervé BONET, M. Jordi AUVERGNE, M. Alexandre REYNAL,
M. François ANDRE, M. Olivier REYNAL, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mme Magali YOVANOVITH a donné procuration à M. Frédéric DEPERROIS, M. Guillem BANUYLS a donné procuration à M. Thierry CO, M. Richard COLL a donné procuration à Mme le Maire, Mme Kathleen MERCIER a donné procuration à Mme Simone BERIO.

Absents : Mme Danielle HERBAIN, Mme Elisabeth MATHIEU, Mme Martine BONASTRE, M. Gildas GILLARD.

Secrétaire de séance : M. Alain LLAURENSY.

**OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : MOTION DE SOUTIEN SUITE AU
DÉCÈS DE MADAME CAROLINE GRANDJEAN-PACCOUD,
INSTITUTRICE DANS LE CANTAL**

Le Président de séance expose :

Caroline GRANDJEAN-PACCOUD, enseignante et directrice d'école dans le Cantal, était victime de harcèlement lesbophobe dans le cadre de ses fonctions depuis 2023. Elle a mis fin à ses jours le 1^{er} septembre 2025, jour de rentrée scolaire. Elle avait déposé plainte auprès des autorités, sans suite, et n'avait reçu aucun soutien de l'Éducation nationale.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

Par 19 voix POUR / 0 voix CONTRE / 0 ABSTENTION

des membres présents et représentés

REND hommage à Madame Caroline GRANDJEAN-PACCOUD en observant une minute de silence,

ADRESSE tout son soutien à sa famille et à ses proches,

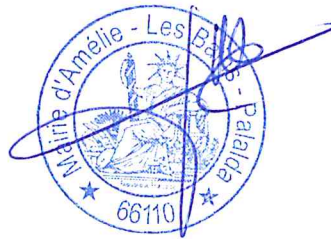
CONDAMNE fermement toute forme d'homophobie et promouvoir le respect et l'égalité pour tous,

RAPPELLE l'importance de garantir des conditions de travail dignes et sécurisantes pour l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale et autres.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

**Le Maire,
Marie COSTA**

**Le secrétaire de séance,
Alain LLAURENSY**



A handwritten signature in blue ink, which appears to read "Alain Llaurensy", is written over a horizontal line.